

Nîmes Métropole mène une politique du logement et de l'habitat qui s'appuie sur un socle fondamental, regroupé autour de 3 axes :

- **Le renouvellement urbain,**
- **La lutte contre la précarité énergétique,**
- **Le développement d'une offre de logement adaptée aux besoins de la population.**

Améliorer la qualité de vie dans l'Agglomération

C'est dans cette perspective que son Programme local de l'habitat (PLH) décline cinq orientations stratégiques et un programme d'actions conséquent :

- Développer et renforcer une politique foncière en faveur de l'habitat.
- Organiser la production de logements, dans un souci de mixité sociale, des types d'habitat et générationnelle.
- Favoriser les parcours résidentiels sur l'ensemble du territoire communautaire par le développement de l'offre locative et le soutien à l'accession à la propriété.
- Développer l'offre de logements à loyers maîtrisés en diversifiant l'offre de logement social mais aussi en améliorant le parc social sur le territoire.
- Participer au renouvellement de la ville sur elle-même par la mise en œuvre de projets de rénovation urbaine, la remise sur le marché de logements vacants, la lutte contre l'habitat indigne et la lutte contre la précarité énergétique (PIG, OPAH, MOUS...).

Par ailleurs, des conseils et des aides financières sont accordés aux propriétaires ayant des revenus modestes, pour réaliser différents types de travaux éligibles (mises aux normes, adaptation du logement au vieillissement ou au handicap, amélioration de la performance énergétique...).

Qu'est ce qu'un Programme local de l'habitat ?

Le PLH est le document stratégique et prospectif de l'Agglomération pour initier, accompagner et répartir de façon équilibrée la production et la réhabilitation des logements sur le territoire communautaire. Considéré à juste titre comme un outil d'aide à la décision pour l'ensemble des élus communautaires, il participe à créer du lien et donner du sens au projet intercommunal et aux projets d'habitat durable des 27 communes membres de Nîmes Métropole.

Trait d'union avec l'ensemble des composantes du territoire, il fédère les élus et partenaires locaux autour d'un projet de territoire qui a pour épice centre l'habitat.

L'ambition du renouvellement urbain

Le renforcement de la mixité sociale ne peut aboutir sans une profonde rénovation des grands ensembles et des centres anciens, tels que celui de Saint-Gilles ou du quartier Nord-Gambetta à Nîmes.

Une politique active de rénovation a été entreprise pour affronter la dégradation que connaît le parc de logements sociaux. Elle a permis la démolition de 1 024 logements répartis sur trois quartiers : Chemin Bas d'Avignon, Valdegour et Pissevin à Nîmes et Cité Sabatot à Saint Gilles, mais aussi l'aménagement d'espaces et d'équipements publics.